

Programme EPP

Nom du programme : Améliorer la conformité du brancardage du patient

Domaine / thématique choisie

L'établissement a décidé d'évaluer les bonnes pratiques de brancardage ; afin de réduire les erreurs dans les domaines de l'identitovigilance et du risque infectieux ; en ayant une politique prenant en compte la douleur et la bienveillance du patient, tout en respectant la confidentialité des informations concernant le patient et le champ de compétence des brancardiers dans le respect des droits du patient.

Mode de recueil et d'analyse des données :

Audit d'observance des pratiques

Analyse approfondie des causes des erreurs d'identitovigilance, des erreurs liées au risque infectieux, de la non prise en compte de la douleur lors de transports internes

Méthode Orion et Crex

Indicateur sur le nombre d'erreur d'identitovigilance lors de transport interne

Référence(s) et/ou recommandations utilisée(s)

Résultats en termes d'amélioration des pratiques

Diminuer :

le risque d'erreur d'identification

le non respect de douleur

le non respect de la bienveillance à l'égard du patient

Le non respect des règles de confidentialité

Augmenter : le respect des droits des patients

Le confort et la sécurité du patient

Points à améliorer

Informé plus le patient de sa destination

Expliquer plus au patient les étapes du transfert

Veiller que le patient ait les pieds bien installés sur les repose-pieds

Points forts observés

Le brancardier frappe et se présente

Le brancardier demande au patient son identité et/ou vérifie la conformité du bracelet d'identification

Le brancardier s'assure du confort du patient et que le patient est bien chaussé et respecte l'intimité du patient

Le brancardier ne quitte pas la chambre tant que le patient n'est pas bien installé

Le brancardier tient compte de l'autonomie du patient

Développements ultérieurs envisagés

Création d'une charte de bienveillance du brancardage et traduction de la charte en différentes langues.

Lien avec le programme pluriannuel d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins de l'établissement :

Intégration au programme annuel qualité et sécurité des soins : Orientations Stratégiques du COPIL

Intégration des actions d'amélioration au plan d'action qualité GDR

Actions de communication

Journal interne

Diffusion de la charte de bienveillance du brancardage

Mise à disposition des comptes rendus des instances et de leur bilan annuel (notamment celui du COPIL et de la CME) sur portail qualité

Professionnels engagés dans le programme :

Thierry FOUCART (CDS MK) , Valérie GAROT (Directrice d'exploitation), Brazncardiens, Resp des Soins, IDEC, IDE, ASD, ASH